



INSTITUTION



Budget participatif : 98 nouveaux projets pour faire bouger le Périgord

Le 3e budget participatif Dordogne-Périgord, doté de 1M€, et auquel plus de 21.000 Périgourdins ont voté, a récompensé 98 lauréats, dont 11 projets jeunes. La grande majorité des lauréats portent des projets sur le thème de la culture et du patrimoine.

Publié le 18 novembre 2022

Initié en 2019, le budget participatif est un dispositif qui s'inscrit dans la volonté de la majorité départementale de développer la démocratie participative, de poursuivre son accompagnement de la vie associative et d'entretenir des dynamiques locales. Il permet de donner la possibilité aux Périgourdines et aux Périgourdins de participer eux-mêmes à l'élaboration d'une partie du budget d'investissement de leur département

Les deux premières éditions ont permis l'aboutissement de 150 projets qui montrent tous le dynamisme de la vie citoyenne et associative qui a tant fait défaut lors de la crise sanitaire.

Cette année, avec la fin des restrictions, les Périgourdins ont, de nouveau, pu voter sous format papier dans toutes les mairies du département et lors du passage de la caravane du budget participatif sur les marchés de Dordogne, soit 590 lieux de vote, en plus des votes par internet.

Un soutien essentiel au dynamisme local

Culture, patrimoine, solidarité, numérique, mobilité, sport... à destination de toutes les générations : au total, **199 projets** ont été soumis au vote, après validation par la commission citoyenne. **21.150 Périgourdins** ont pris part au vote.

Au total, 98 projets sont lauréats cette année : 11 projets jeunes, 38 projets en culture et patrimoine, 17 projets en développement durable – environnement et cadre de vie, 14 projets en solidarité et développement local, 16 projets en sport et 2 en transport et mobilité.

Pour rappel, le Budget participatif, c'est une enveloppe de 1 million d'euros, dont 100 000 euros pour les projets portés par des jeunes de moins de 20 ans. Les trois projets arrivés en tête sur chaque canton ont été retenus dans la limite de 12.000 euros par projet, soit 75 projets, plus les 12 projets ayant obtenu le plus de vote, dans la limite de l'enveloppe de 1M€. Les Périgourdins pouvaient voter pour trois à six projets.

La liste complète des 98 lauréats est à télécharger ci-dessous. L'ensemble des projets présentés

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/default-d21f51585d-22333040?>

et le nombre de voix obtenus sont à consulter ici : [Budget participatif de la Dordogne \(https://budgetparticipatif.dordogne.fr/\)](https://budgetparticipatif.dordogne.fr/).